

Autour de l'énonciation : réflexions sur les marqueurs discursifs en synchronie et en diachronie
Camino Álvarez-Castro, Emma Álvarez-Prendes & Jesús Vázquez Molina (eds.)

Les marqueurs *cela dit* et *ceci dit* en diachronie : analyse contrastive de leurs valeurs

Emma ÁLVAREZ-PRENDES

Universidad de Oviedo

alvarezemma@uniovi.es

<https://orcid.org/0000-0001-8444-1513>

Resumen

En este artículo nos proponemos analizar los distintos valores de los marcadores discursivos *cela dit* y *ceci dit* en diacronía: examinaremos su evolución en la historia de la lengua francesa, desde su emergencia hasta la actualidad. Por otro lado, comprobaremos si existe algún paralelismo entre sus empleos y los usos de los adverbios déicticos que se encuentran en el origen de estos marcadores, es decir: *ici* y *là*. De acuerdo con este objetivo, revisaremos el sistema de adverbios déicticos del francés, así como los cambios que estas unidades han experimentado a lo largo de la historia.

Palabras clave: marcadores discursivos, diacronía, lengua francesa, *cela dit*, *ceci dit*

Résumé

Nous nous proposons dans cet article de présenter de façon détaillée les différentes valeurs des marqueurs de discours *cela dit* et *ceci dit* en diachronie. Nous examinerons leur évolution dans l'histoire de la langue française, depuis leur émergence jusqu'à nos jours. Nous tâcherons, par ailleurs, de vérifier s'il existe un parallélisme quelconque entre leurs valeurs et celles des adverbies déictiques à la base de ces marqueurs, à savoir *ici* et *là*. Pour cela nous passerons en revue le système des adverbies déictiques du français et présenterons les changements que ces unités ont subis tout au long de l'histoire.

Mots-clés : marqueurs discursifs, diachronie, langue française, *cela dit*, *ceci dit*

Abstract

Here we conduct a detailed study of the value of two different discourse markers (*cela dit* and *ceci dit*) from their first appearance in the French language until now. We also carry out an investigation on the possible parallelisms of the usages of these markers with the usages of the indexical adverbs at their origins (*ici* and *là*). To accomplish these goals, we review the evolution of the French system of indexical adverbs and the historical changes that they have undergone.

* Artículo recibido el 4/06/2022, aceptado el 24/01/2023.

Keywords: discourse markers, diachrony, French language, *cela dit*, *ceci dit*

1. Introduction

L'objectif de cet article est d'analyser l'évolution diachronique des différents emplois des marqueurs discursifs *cela dit* et *ceci dit*¹. Dans une étude préalable (Álvarez-Prendes, sous presse) nous avons identifié deux grands types d'emplois de ces formes : d'un côté, les emplois purement anaphoriques ; de l'autre, les emplois contre-argumentatifs. Nous nous proposons d'examiner à présent l'émergence dans l'histoire du français de ces deux types d'emplois ainsi que leurs propriétés et de tracer leur évolution depuis le moment de leur apparition jusqu'à nos jours.

Nous souhaitons aborder également les divergences existantes entre *cela dit* et *ceci dit*, que l'on pourrait *a priori* poser comme des synonymes, ce qui nous amènera à traiter les différences entre les pronoms démonstratifs à la base des deux marqueurs et à réviser le système des adverbes déictiques de la langue française.

2. Emplois de *cela dit* et *ceci dit*

Les marqueurs discursifs *cela dit* et *ceci dit* sont le résultat de l'addition des pronoms démonstratifs *cela / ceci* et du participe passé du verbe *dire (dit)* pour former une construction participiale absolue ; les pronoms *cela* et *ceci* résultent pour leur part de l'addition du démonstratif *ce* et, respectivement, des adverbes de lieu *là* et *ici*.

Comme établi dans Álvarez-Prendes (sous presse)², d'un point de vue sémanco-pragmatique nous pouvons déceler deux grands types d'emplois de ces marqueurs : les emplois purement anaphoriques et les emplois à sens contre-argumentatif. Dans les emplois purement anaphoriques, *cela dit* et *ceci dit* reprennent un contenu précédemment affirmé pour énoncer ensuite un deuxième contenu sans qu'il y ait d'autre lien entre ces deux contenus que leur succession dans le récit ; dans ces emplois, *cela dit* et *ceci dit* récapitulent à la manière d'un résomptif ce qui vient d'être dit (exemples 1-6). Au sein de ces emplois purement anaphoriques, nous pouvons identifier trois sous-types :

- a) Un emploi « narratif », où *cela dit / ceci dit* articule deux faits qui se succèdent dans le discours sans qu'il existe d'autre lien préalable entre eux (exemples 1 et 2) :

¹ Ce travail a bénéficié du soutien d'une allocation de recherche « Ayudas a la recualificación del sistema universitario español (2021-2023) », du Ministerio de Universidades (Espagne).

² Cette étude est partie de l'examen approfondi de toutes les occurrences en français contemporain de *cela dit* et *ceci dit* dans la base textuelle *Frantext*. Nous avons éliminé par la suite les occurrences où *cela dit* et *ceci dit* ne fonctionnent pas comme des marqueurs discursifs (« tout cela dit en hâte », « ceci dit sans animosité », etc.), si bien que le nombre réel d'occurrences de *cela dit* dans cette base se monte à 326 et celui de *ceci dit* à 158.

(1) « " Oui, le Journal de deux sœurs. Il paraît qu'elles habitent le quartier. C'est très bien... Vous ne l'avez pas lu ? Vous devriez... Je crois que c'est un livre qui plaira... " Je ne sais pas quelle tête je pouvais bien faire, plantée devant elle comme une statue du Commandeur. Je me souviens seulement que j'ai balbutié :

" Oui, je l'ai lu... je l'ai même écrit... ". Et *cela dit*, j'ai filé vers la porte, après avoir remis le livre en place » (Groult, Benoîte et Flora, *Journal à quatre mains*, 1994).

(2) « Cela faisait deux matins que le soleil, mon amante, n'était pas venu me voir, à cause du ciel pleurnichard ; mais voilà que ce matin il brille de nouveau au-dessus de nous, qu'il porte un toast de nouveau. C'est ça que j'appelle un soleil honnête ! *Ceci dit*, je tends mes jambes dans le lit et puis je parle en arménien oriental avec mes orteils qui dépassent la couverture » (Lubin, Armen, *Parages d'exil*, 1984).

b) Un emploi où *cela dit* / *ceci dit* sert à changer de topique³ à l'intérieur d'un discours et est toujours suivi par un verbe de parole (exemples 3 et 4) :

(3) « Je commence par préciser qu'il vaudrait mieux dire : « Les femmes qui se libèrent » et non « libérer les femmes ». Car il est essentiel que la libération des femmes soit leur œuvre propre. Et d'abord parce qu'il n'y a pas d'exemple que des opprimés aient été libérés par d'autres qu'eux-mêmes (le choix des alliances garde cependant toute sa valeur). *Cela dit*, je réponds généralement à cette question : " Oui, c'est l'évidence même... À long terme et au bout du chemin " » (Halimi, Gisèle, *La cause des femmes*, 1992).

(4) « C'est la tâche, vous le savez, à laquelle je me suis, avec d'autres, attaché depuis la fin du grand drame de la guerre. De même que dans les jours les plus sombres, jadis, je croyais que nous gagnerions, aujourd'hui je suis convaincu que nous aboutirons. *Ceci dit*, Mesdames et Messieurs, je vous passe la parole que j'ai prise d'abord, en vous demandant de me poser les questions qui vous conviendront » (De Gaulle, Charles, *Discours et messages. 1946-1958*, 1970).

c) Un emploi où *cela dit* / *ceci dit* sert également à changer de topique à l'intérieur d'un discours mais il n'y a pas de verbe de parole explicite dans le segment qu'introduit le marqueur (exemples 5 et 6) :

(5) « – Vous voyez votre clebs se battant sans arrêt avec Yéla, ou la foutant enceinte ? Vous voyez votre gosse se faisant bouffer par elle un bras ou une cuisse ? Parce qu'elle est plutôt gentille, ma petite chienne, mais faut pas l'exciter, et vous connaissez les gosses... *Cela dit*, vous voulez quoi ? Je suis à table et... ». (Benoziglio, Jean-Luc, *Cabinet portrait*, 1980).

³ Concernant la notion de « topique » : « Dans le prolongement de J. Kuppevelt (1995), nous admettrons que, dans une suite de deux phrases (P1 et P2), P1 n'a aucun topique de discours. P2 apporte un contenu dont on s'attend à ce qu'il réponde à une question que l'on s'est posée ou que l'on aurait pu se poser à la suite de P1 » (Charolles, Diwersy et Vigier, 2017 : 85-86).

(6) « Je viens de l'avoir non... je l'ai eu y a une heure et j'ai essayé de travailler sur mon... sur mon opéra, mon récitatif... Mon Dieu, je crois que j'ai jamais eu aussi peur de ma vie. Euh. C'est comme un cauchemar, ce truc. Alors. *Ceci dit*. Je croyais que c'était déjà réglé ces histoires de billet. Qu'est-ce que?... On part donc ensemble... si je me souviens bien... » (Angot, Christine, *Rendez-vous*, 2006).

Les principales divergences entre ces trois sous-types d'emplois anaphoriques peuvent être détaillées comme suit :

a) Les trois sous-types comportent nécessairement deux L (locuteurs), mais seulement dans le sous-type narratif ces deux L peuvent faire référence à deux sujets parlants différents (exemples 7 et 8) :

(7) « La mère incestueuse répliqua : “Nourris-toi donc d'abord de ces herbes, de ces fruits, de ces fleurs, ensuite de chaque bête, et poisson, et oiseau, bouchées friandes ; dévore sans les épargner toutes les autres choses que la faux du temps moissonne, jusqu'au jour où, après avoir résidé dans l'homme et dans sa race, après avoir infecté ses pensées, ses regards, ses paroles, ses actions, je l'aie assaisonné pour ta dernière et ta plus douce proie”.

Cela dit, les monstres prirent l'un et l'autre des routes différentes, l'un et l'autre afin de détruire ou de désimmortaliser les créatures, de les mûrir pour la destruction plus tôt ou plus tard » (Chateaubriand, François-René de, *Le paradis perdu*, 1839).

(8) « — Les marées ne sont pas fortes dans le Pacifique, vous avez raison, monsieur le professeur, répondit le capitaine Nemo, mais, au détroit de Torrès, on trouve encore une différence d'un mètre et demi entre le niveau des hautes et basses mers. C'est aujourd'hui le 4 janvier, et dans cinq jours la pleine lune. Or, je serai bien étonné si ce complaisant satellite ne soulève pas suffisamment ces masses d'eau, et ne me rend pas un service que je ne veux devoir qu'à lui seul. ». *Ceci dit*, le capitaine Nemo, suivi de son second, redescendit à l'intérieur du Nautilus. » (Verne, Jules, *Vingt mille lieues sous les mers*, 1870).

b) Le sous-type narratif présente un verbe d'action (*tendre les jambes, filer vers la porte, redescendre, prendre des routes différentes*, etc.), alors que le verbe du deuxième sous-type est toujours un *verbum dicendi* (*répondre, passer la parole, demander*, etc.).

À leur tour, les emplois contre-argumentatifs se caractérisent par le fait que les contenus reliés par *cela dit* ou par *ceci dit* s'opposent entre eux et ont une orientation argumentative contraire (exemples 9 – 12). Dans ce type d'emploi, le marqueur contribue à émettre une réserve vis-à-vis d'un contenu préalablement affirmé (Rossari, 2005 ; Watanabe, 2020), mais ne demande pas pour autant la suppression de ce contenu (Watanabe, 2020). Au contraire, comme dans tout énoncé concessif, ce qui est annulé est la conclusion que l'on peut tirer du contenu (et non le contenu lui-même)⁴.

⁴ Pour une analyse plus détaillée des caractéristiques de ces deux grands types d'emplois ainsi que des sous-types, cf. Álvarez-Prendes (sous presse).

(9) « La pièce se déroule exactement au moment où elle se joue, s'il y a une voiture de pompiers qui passe dans la rue, à ce moment-là, son appel s'intègre à l'action. C'est le journal du soir même que vous lisiez et commentiez en scène. Je n'accepterais pas ou alors ce serait une trahison totale que l'on en fasse un film, car ce texte n'a de raison qu'en direct.

— Oui, vous avez raison. *Cela dit*, le direct ça ne changerait pas grand-chose, parce qu'il y a une écriture » (Mauriac, Claude, *Le rire des pères dans les yeux des enfants*, 1981).

(10) « J'imagine quel a été votre combat intérieur, votre martyre, en tant que père, avant de vous infliger volontairement cette cruelle épreuve... *Cela dit*, je dois vous signaler qu'il nous est impossible de reprendre votre fils » (Gibeau, Yves, *Allons z'enfants*, 1952).

(11) « VENDREDI 31 OCTOBRE 1986 Paris. Montparnasse. 14 heures. Il pleut. Ai terminé *Derniers remords avant l'oubli*. Ce n'est pas l'affaire du siècle. **Ceci dit** (soyons honnêtes) je n'en suis pas trop mécontent, là à la lecture, relecture » (Lagarce, Jean-Luc, *Journal 1977-1990*, 2007).

(12) « Et puis, je bute à nouveau, je pense qu'il y a là quelque chose d'important, tout près que je n'arrive pas à atteindre. C'est la première fois que je prends les choses avec autant de clairvoyance, *ceci dit* » (Lagarce, Jean-Luc, *Journal 1977-1990*, 2007).

3. Emplois de *cela dit* et *ceci dit* en diachronie

Une fois les emplois de *cela dit* et *ceci dit* identifiés, nous nous sommes intéressée à leur date d'émergence ainsi qu'à leur évolution en français à partir de l'analyse de toutes leurs occurrences dans la base de données *Frantext*⁵.

3.1. Analyse diachronique de *cela dit*

La première apparition de *cela dit* dans *Frantext* remonte à 1340 (exemple 13) :

(13) « “ Or t'ay je dont tout descouvert,
 Que je ne t'y ay riens couvert,
 De ceuls que vois en ma presence,
 Qui tuit me font obeïssance,
 Les noms, la force, le servise,
 Et si t'ay dit toute la guise
 De moy, et comment li amis
 Est de joie par moy saisis. ”
 Quant li dieus m'ot tout *cela dit*
 Et moustré sans nul contredit,
 Bien me souvint de la priere

⁵ Notre étude est basée sur l'analyse de toutes les occurrences de *cela dit* et de *ceci dit* dans la base textuelle *Frantext intégral* (<http://www.frantext.fr>), à savoir, respectivement, 787 et 322. Nous avons éliminé par la suite les occurrences où *cela dit* et *ceci dit* ne fonctionnent pas comme construction participiale absolue, si bien que le nombre réel d'occurrences de *cela dit* examinées se monte à 693 et celui de *ceci dit* à 245.

Que faite avoie darreniere, »
(Machaut, Guillaume de, *Le dit dou Vergier*, 1340).

Il s'agit toutefois d'un exemple où *cela dit* ne fonctionne pas comme une construction participiale, mais constitue le verbe (*dit*) et le complément (*cela*) d'une phrase. Nous sommes, en outre, face à une occurrence isolée, puisque nous devons attendre la deuxième moitié du XV^e siècle pour pouvoir repérer de nouvelles occurrences de *cela dit* – les premières comme construction participiale à proprement parler. En effet, nous en avons trouvé cinq occurrences dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (dont la date de composition a été établie entre 1462 et 1467). Dans ces occurrences, *cela dit* apparaît toujours en position initiale, soit absolue (2 cas, exemple 14), soit postposé à l'adverbe temporel *puis* (2 cas, exemple 15) ou à la conjonction de coordination *et* (1 cas, exemple 16) :

(14) « “ Et pour ce, dit il, je vous prie au nom de Dieu que y venés toucher et baiser les reliques comme bons crestiens doibvent faire et y amener voz beaux petis enfans. Mais une chose y a, c'est que je vous prie au nom de la Passion de Dieu que, se aucuns de vous se sentoient estre sorcier ou sorciere, excommunié ou excommuniée, devin ou devineresse, qu' il ne s'avance point de venir toucher les saintes reliques ne les baiser ne de y donner son oblacion, ne pareillement ne se doivent mettre de la confrairie, car je vous promés qu'il n'y a si fort homme sceans que, s'il estoit entaichiés de telle chose, qu'i se sceut approcher des reliques pour les baiser ne donner son offrande par la vertu et miracle de la benoîte Vierge Marie du Puis dont je mainne la queste. ” *Cela dit*, il fit fin à son sermon » (Anonyme, *Les Cent Nouvelles nouvelles*).

(15) « “ Car au deable soit le loup, il m'a estranglez ma chievre, dont j'en suis bien merris. – Ores escouste, fait l'autre, tu quaqueteras bien si tu me mue mon couraige, mais fait que incontinant tu me rende ma vaiche ou la vallue, sinon je te promés par la foy que je doie à Dieu que je t'en ferez constraintre.” Puis, *cela dit*, aprez l'escost fait s'en alla en sa maison, et le pouvre homme demeura avec les autres bien esbahis et prenoit » (Anonyme, *Les Cent Nouvelles nouvelles*).

(16) « Mais ainsi n'en alla pas, car l'enfant, comme bien enseignez et aprins de son pere, ait parlez si hault que chascun le povoit bien oyr et dit ainsi : "Le curé, fait-il, dit qu'il n'y a jonne femme en sa paroiche qu'il n'ait chevauchiez." Et *cela dit*, l'enfant s'en alla auprès de son père » (Anonyme, *Les Cent Nouvelles nouvelles*).

Dans ces occurrences, la valeur sémantique de *cela dit* correspond à celle de l'emploi anaphorique narratif. En (14), le locuteur prie l'audience que « si l'un de vous se sent sorcier ou sorcière [...] qu'il s'approche des reliques pour les baiser et donner son offrande à la vertu et au miracle de la bienheureuse Vierge Marie du Puis dont je m'occupe du coffre » et met ensuite fin à son sermon. Aucun lien argumentatif ne pourrait être établi dans ce contexte communicatif entre les deux contenus énoncés (« s'approcher des reliques » et « mettre fin à un sermon »). Par ailleurs, ces emplois

peuvent être paraphrasés à l'aide des locutions temporelles *une fois cela dit* ou *ayant dit cela* :

(16) « “ Le curé, fait-il, dit qu'il n'y a jonne femme en sa paroiche qu'il n'ait chevauchiez. ” Et *une fois cela dit / ayant dit cela*, l'enfant s'en alla auprès de son père »

Cette tendance se prolongera tout au long du XVI^e siècle, où les occurrences de *cela dit* deviennent plus nombreuses (nous en avons décelé 20), mais gardent la valeur anaphorique narrative. La construction participiale se situe en position initiale absolue de l'énoncé (exemple 17), même si dans deux occurrences *cela dit* est précédé par le connecteur *et* (exemple 18) :

(17) « luy dit elle, “ mon amy, que les douleurs que je te voy souffrir, ne me touchent autant qu'à toy, et que, pour m'en delivrer, je ne me veuille servir moy-mesme de cette medecine que je t'ordonne. Je te veux accompagner à la guerison comme j'ay fait à la maladie: oste cette crainte, et pense que nous n'aurons que plaisir en ce passage qui nous doit delivrer de tels tourmens: nous nous en irons heureusement ensemble. ” *Cela dit*, et ayant rechauffé le courage de son mary, elle resolut qu'ils se precipiteroient en la mer par une fenestre de leur logis qui y respondoit. » (Montaigne, Michel de, *Essais*, T. 1, 1592).

(18) « ‘ Je suis son bon ange, garde de son empire tant qu'il a esté en l'estat de penitence vertueuse, qui ja est acomplie. Soyez à luy obeissans, car c'est vostre droict seigneur. ” Et *cela dit*, l'ange se disparut. » (Anonyme, *Le Violier des histoires rommaines moralisées*, 1521).

Il faut remarquer que *cela dit* intervient dans tous ces exemples après la reprise des paroles de quelqu'un, des paroles communiquées dans un style direct, c'est-à-dire dans une représentation écrite d'un discours oral. En outre, ce qui vient après ce discours est toujours une action.

En français préclassique, les occurrences de *cela dit* se multiplient (22 cas ont été attestés au XVII^e siècle dans la base textuelle *Frantext* susmentionnée), mais le sens reste toujours celui d'un emploi anaphorique narratif. La construction participiale se place majoritairement en position initiale absolue, bien qu'il existe deux cas où elle est précédée par le connecteur *et*. Nous assistons également à cette même période à l'apparition de *cela dit* en position médiane, en incise (exemple 19) :

(19) « Il escrit qu'estudiant un soir à la chandelle, il apperceut entrer, à travers les portes fermées de sa chambre, deux grands vieillards, lesquelz, après beaucoup d'autres interrogations qu'il leur fit, respondirent qu'ils estoient habitans de la lune et, *cela dit*, ilz disparurent. » (Cyrano de Bergerac, *Les Estats et empires de la lune*, 1655).

Les occurrences de *cela dit* en tant que construction participiale abondent au XVIII^e siècle (nous en avons relevé une bonne trentaine dans la base de données *Frantext*). Durant ce siècle la construction se situe largement en position initiale absolue (25 cas) ou, parfois, postposée à la conjonction *et* (8 cas).

En français moderne, les occurrences de *cela dit* foisonnent (presque 200 cas attestés au XIX^e siècle). Le marqueur se place majoritairement en position initiale absolue, excepté pour quelques cas où il est précédé des conjonctions *mais* ou *et*, de l'adverbe *puis* ou bien de l'adjectif indéfini *tout* (exemple 20). Nous en avons trouvé également de rares cas où le marqueur peut se situer en position médiane (exemple 21).

(20) « – Et plus gaiement (car il y mettait aussi de la gaieté), un jour, à quelqu'un qui voulait écrire sur un sujet dont il s'était occupé, et qui lui en faisait demander par un tiers son agrément, il répondit avec son merveilleux sans-gêne : “ Il le peut ; maintenant ça m'est égal ; j'aime ailleurs ! ” Voilà une jolie parodie d'un mot de Corneille. Tout *cela dit*, je continuerai de noter quelques souvenirs, quelques mots encore qui me reviendront çà et là » (Sainte-Beuve, Charles, *Pensées et maximes*, 1869).

(21) « Effacez de votre esprit cette fantasmagorie de rapports qu'on me fait, n'oubliez pas que je suis dans ce siècle un combattant de l'art, du progrès et de l'idéal, et qu'il me faut des éditeurs “ ayant la foi ”, et tout *cela dit*, croyez à ma cordialité complète, et faisons évanouir tout ce petit passé d'hier dans une affectueuse poignée de main. » (Hugo, Victor, *Correspondance*, 1866).

Cette période voit également les premiers exemples de *cela dit* introduisant un changement de topique sans être suivi d'un verbe de parole (exemple 22), ainsi que les premiers exemples à valeur contre-argumentative (exemple 23) :

(22) « Ne pourrait-on prendre, pour dernière limite, le salaire moyen d'un artisan pendant un mois ; soit : quatre-vingts francs ? Ce serait encore exorbitant ; mais enfin, les amis aidant, le mont-de-piété aidant, quelques avances aidant, quatre-vingts francs se trouveraient, rarement il est vrai, mais du moins quelquefois, et ce serait toujours plusieurs familles arrachées à d'affreuses misères.

Cela dit, passons et revenons à la famille de Dagobert, qui, par suite de la détention préventive d'Agricol, se trouvait dans une position si désespérée. » (Sue, Eugène, *Le Juif errant*, 1845).

(23) « J'avance volontiers à Adèle les frais de la gravure de sa musique, elle est libre de dépenser à cela une partie des 500 fr. que je lui ai donnés, cependant c'est, dans son intérêt, une mauvaise voie. Je croyais qu'il était entendu que M. H. lui avait promis un éditeur ; il faut, pour qu'une affaire réussisse, un éditeur qui fasse les frais, et qui soit pécuniairement intéressé au succès. Faire les frais soi-même, c'est le moyen sûr de n'avoir personne qui s'intéresse à la vente, et de manquer le succès. *Cela dit*, j'envoie à Adèle ses 50 fr. » (Hugo, Victor, *Correspondance*, 1866).

En (22), le locuteur se demande si l'on ne pourrait prendre pour limite le salaire mensuel moyen d'un artisan et ajoute que ce serait encore un prix exorbitant, si l'on veut trouver ces vingt-quatre francs (le montant dudit salaire à l'époque). À la suite de quoi, le locuteur continue en disant « passons et revenons à la famille Dagobert, qui, par suite de la détention préventive d'Agricol, se trouvait dans une position si désespérée ». Dans ce contexte communicatif, il n'y a pas de lien argumentatif quelconque

entre se demander « si l'on ne pourrait prendre pour dernière limite le salaire moyen d'un artisan pendant un mois » et « passer (à un autre sujet) ».

En revanche, en (23), nous pouvons constater l'existence d'une opposition argumentative entre (i) « Faire les frais soi-même, c'est le moyen sûr de n'avoir personne qui s'intéresse à la vente, et de manquer le succès » et (ii) « j'envoie à Adèle ses 50 fr. ». Plus spécifiquement, il s'établit une opposition directe entre ce qui est affirmé en (i) et la conclusion que l'on peut obtenir de (ii), à savoir (r) « Adèle fait les frais elle-même de la gravure de sa musique ». Cet exemple illustre bien ce que l'on a appelé la « concession directe » (Moeschler et De Spengler, 1982) ou la « concession ternaire » (Álvarez-Prendes, 2023), puisque trois sont les éléments linguistiques engagés (i, ii et r).

Dans ces exemples, *cela dit* est paraphrasable par des connecteurs traditionnellement considérés comme concessifs à l'instar de *malgré tout* ou *mais* :

(23') « J'avance volontiers à Adèle les frais de la gravure de sa musique, elle est libre de dépenser à cela une partie des 500 fr. que je lui ai donnés, cependant c'est, dans son intérêt, une mauvaise voie. Je croyais qu'il était entendu que M. H. lui avait promis un éditeur ; il faut, pour qu'une affaire réussisse, un éditeur qui fasse les frais, et qui soit pécuniairement intéressé au succès. Faire les frais soi-même, c'est le moyen sûr de n'avoir personne qui s'intéresse à la vente, et de manquer le succès. *Malgré tout, / Mais* j'envoie à Adèle ses 50 fr. ».

Il faut souligner que les exemples (22) et (23) ne constituent pas des cas isolés, mais l'illustration de deux types d'emplois (respectivement, anaphorique servant à changer de topique sans être suivi d'un verbe de parole et anaphorique à valeur contre-argumentative) qui commencent à voir leur fréquence augmenter à partir de cette période, et surtout à la fin du siècle.

L'avènement du XX^e siècle connaît l'explosion de la fréquence de *cela dit* (plus de 400 cas attestés). En ce siècle la valeur sémantique prépondérante de *cela dit* s'inverse : nous retrouverons de plus en plus d'emplois contre-argumentatifs (et de moins en moins d'emplois purement anaphoriques) au fur et à mesure que le siècle avance, jusqu'à ce que ce type d'emplois devienne majoritaire (91 % des emplois en français contemporain). Nous retrouverons également les premiers emplois à valeur contre-argumentative en position médiane (exemple 24), tout comme les premières occurrences de *cela dit* en position finale (toujours à valeur contre-argumentative, exemple 25).

(24) « L'administrateur veille à l'entretien du magasin de costumes, à l'état des décors que l'on conserve. Il sait ce dont le théâtre dispose en costumes, bas, gants, etc... il sait ce qui peut être encore employé ou transformé. Il n'empiète pas, **cela dit**, sur le domaine de la régie, du chef-machiniste ou de la couturière, mais il contrôle » (Vilar, Jean, *De la tradition théâtrale*, 1963).

(25) « Le Docteur Cronin, c'est la vieille école, très bon docteur **cela dit**. Mais il ne dit jamais rien, et il prescrit beaucoup de médicaments » (Winckler, Martin, *La maladie de Sachs*, 1998).

Concernant sa distribution, l'emploi en position initiale continue à constituer la vaste majorité des exemples (95 %) en français contemporain, suivi en termes de fréquence par la position médiane (4 %) et seulement 1 occurrence en position finale.

3.2. Analyse diachronique de *ceci dit*

L'évolution diachronique de *ceci dit* est en grande partie parallèle à celle de *cela dit*. Nous pouvons néanmoins relever quelques différences qui méritent d'être soulignées.

La première attestation de *ceci dit* date de 1370. Toutefois, comme dans le cas de *cela dit*, cette première occurrence ne correspond pas à une véritable construction participiale, mais à une suite verbe + complément (exemple 26).

(26) « Et se mue et varie en toutes telles couleurs comme ont les choses que elle resgarde longuement, excepté. II. couleurs, rouge et blanche. **Ceci dit** Plinius » (Oresme, Nicole, *Le Livre de Ethiques d'Aristote*, 1370).

La première occurrence de *ceci dit* comme construction participiale absolue émerge trois siècles plus tard : à la différence de *cela dit* (apparu au XV^e siècle), il faudra attendre le français classique, et plus exactement le XVIII^e siècle, pour pouvoir identifier un exemple où *ceci dit* fonctionne comme construction participiale (exemple 27) :

(27) « La traîtresse, elle vous pelote ; elle se gausse, comme disent nos paysans ; car elle sait bien que vous n'êtes encore qu'au maillot de la sagesse. *Ceci dit*, ils allèrent à l'appartement de Méricerte » (Marivaux, Pierre de, *Le Télémaque travesti*, 1736).

Dans ces premières occurrences, *ceci dit* se situe en position initiale absolue et a une valeur anaphorique narrative, car « bien savoir quelque chose » et « y aller » (exemple 27) ne présentent pas de lien argumentatif, au moins, dans ce contexte. Le marqueur est en outre paraphrasable par les locutions temporelles *une fois cela dit* ou bien par *ayant dit cela* (exemple 27') :

(27') « La traîtresse, elle vous pelote ; elle se gausse, comme disent nos paysans ; car elle sait bien que vous n'êtes encore qu'au maillot de la sagesse. *Une fois cela dit / Ayant dit cela*, ils allèrent à l'appartement de Méricerte »

Le XIX^e siècle fournit une vingtaine d'occurrences de *ceci dit* en tant que construction participiale, y compris les premiers emplois servant à changer de topique sans être suivi d'un verbe de parole (exemple 28). Cette même période voit également naître les premiers emplois contre-argumentatifs (exemple 29) :

(28) « Avons-nous enfin besoin d'ajouter que, puisque des papes, des rois, des nations, et dernièrement encore la France, ont flétri les horribles doctrines de cette compagnie, en expulsant ses membres ou en dissolvant leur congrégation, nous n'avons, à bien dire, que présenté sous une forme nouvelle des idées, des convictions, des faits depuis longtemps consacrés par la notoriété publique ? *Ceci dit*, passons.

L'on nous a reproché d'exciter les rancunes des pauvres contre les riches. » (Sue, Eugène, *Le Juif errant*, 1845).

(29) [Lettre adressée à monsieur Polydore Millaud, fondateur du quotidien littéraire *Le Soleil*, qui publia en feuilleton *Les travailleurs de la mer* de Victor Hugo en 1866] « Je ne crois pas la surcharge qu'entraîneraient ces 24 mots nécessaire, et, dans mon opinion, la préface écrite par moi suffirait, ce qui serait pour moi une grande diminution de travail, et pour vous une grande économie d'argent. **Ceci dit**, dans votre intérêt et dans le mien, je vous laisse décider la question. » (Hugo, Victor, *Correspondance*, 1873).

Comme en (22), en (28) le locuteur se pose une question sans y répondre (« Avons-nous enfin besoin d'ajouter que, puisque des papes, des rois, des nations, et dernièrement encore la France, ont flétri les horribles doctrines de cette compagnie, en expulsant ses membres ou en dissolvant leur congrégation, nous n'avons, à bien dire, que présenté sous une forme nouvelle des idées, des convictions, des faits depuis longtemps consacrés par la notoriété publique ? ») pour ensuite affirmer « passons ». Encore une fois, aucun lien argumentatif ne peut être établi dans ce contexte précis entre les deux contenus évoqués dans l'énoncé (« avoir besoin d'ajouter quelque chose » et « passer »).

En revanche, en (29) – tout comme en (23) – nous pouvons observer une opposition argumentative entre (i) « Je ne crois pas la surcharge qu'entraîneraient ces 24 mots nécessaire, et, dans mon opinion, la préface écrite par moi suffirait » et la conclusion (r) que l'on peut tirer de (ii) (« je vous laisse décider la question »), à savoir (r) « Vous pouvez donc juger la préface en l'état actuel – c'est-à-dire sans ces 24 mots – insuffisante ».

À l'instar de *cela dit* dans les exemples de ce genre, *ceci dit* peut être paraphrasé par des connecteurs concessifs, tels que *malgré tout* ou *mais* (exemple 29') :

(29') « Je ne crois pas la surcharge qu'entraîneraient ces 24 mots nécessaire, et, dans mon opinion, la préface écrite par moi suffirait, ce qui serait pour moi une grande diminution de travail, et pour vous une grande économie d'argent. *Malgré tout, / Mais*, dans votre intérêt et dans le mien, je vous laisse décider la question. »

Cette valeur contre-argumentative coexistera en ce siècle avec les valeurs anaphorique narrative et anaphorique servant à changer de topique, la construction participiale se situant toujours en position initiale absolue.

Au XX^e siècle la fréquence de *ceci dit* augmente sensiblement (plus de 200 cas attestés) – la moitié de *cela dit*. La position initiale absolue est largement majoritaire, même si l'on assiste à l'émergence des premiers emplois en position médiane, en incise (exemple 30). À son tour, il faudra attendre le XXI^e siècle pour trouver de façon régulière des occurrences de *ceci dit* en position finale, détachée (exemple 12) :

(30) « On ne choisit pas. Je n'ai pas choisi. Parfois, je l'avoue, **ceci dit**, il m'arrive de le regretter » (Lagarce, Jean-Luc, *Derniers remords avant l'oubli*, 1988).

(12) « Et puis, je bute à nouveau, je pense qu'il y a là quelque chose d'important, tout près que je n'arrive pas à atteindre. C'est la première fois que je prends les choses avec autant de clairvoyance, **ceci dit** » (Lagarce, Jean-Luc, *Journal 1977-1990*, 2007).

En français contemporain, la valeur contre-argumentative devient prépondérante représentant 79 % des cas. Quant à sa distribution, la position initiale reste majoritaire (88 %), suivie de la position finale (8 %) et de la position médiane (3 %).

Comme *cela dit*, le marqueur *ceci dit* peut être précédé des conjonctions de coordination *mais* et *et* (exemples 31 et 32) :

(31) « En tout cas, deux hommes profondément satisfaits de se retrouver ; cependant ils auraient toujours vécu, l'un à New-York, l'autre à Saïgon, qu'ils n'auraient pu s'ignorer plus. Un seul lien : l'administration. C'était Michon, médecin-chef au ministère, qui chaque été indiquait à M. Baslèvre les eaux propices à son régime de vacances. Mais *ceci dit*, que savaient-ils l'un de l'autre ? Tout au plus une adresse, parce qu'elle figurait à l'annuaire. » (Estaunié, Édouard, *L'Ascension de M. Baslèvre*, 1919)

(32) « Nous disions hier soir avec Sartre : « L'intellectuel peut être d'accord avec un régime ; mais – sauf dans les pays sous-développés qui manquent de cadres – il ne doit jamais accepter une fonction de technicien comme le fait Malraux. Il doit demeurer, même s'il appuie le gouvernement, du côté de la contestation, de la critique, autrement dit, penser et non effectuer. Et *ceci dit*, mille questions se poseront à lui ; mais son rôle ne se confond pas avec celui des dirigeants ; la division des tâches est infiniment souhaitable » » (Beauvoir, Simone de, *La force des choses*, 1963)

3.3. Analyse contrastive de *cela dit* et *ceci dit*

À la suite des analyses précédentes, nous pouvons observer que les deux marqueurs ont connu un parcours similaire, mais beaucoup plus limité dans le temps pour *ceci dit*. En effet, d'après les données fournies par la base *Frantext*, *ceci dit* existe en tant que construction participiale à peine depuis trois siècles (XVIII^e s.), alors que *cela dit* a déjà été attesté au XV^e s.

Concernant leur valeur sémantico-pragmatique, *cela dit* et *ceci dit* ont expérimenté une évolution analogue : au fil des siècles ils sont passés des emplois initialement anaphoriques narratifs reliant un discours direct et une action aux emplois anaphoriques reliant deux parties d'une même intervention avant d'en venir aux emplois contre-argumentatifs reliant deux contenus argumentativement opposés au sein d'une même intervention.

Quant à la place qu'ils ont occupée, les deux marqueurs peuvent se situer en position initiale (absolue ou pas) détachée, médiane (en incise) ou finale détachée, avec une nette préférence pour la position initiale absolue pour tous deux et une légère disparité quant à la deuxième position (médiane pour *cela dit*, finale pour *ceci dit*).

Enfin, selon les données de notre corpus, les marqueurs peuvent se combiner avec les conjonctions de coordination *mais* et *et* (*cela dit* et *ceci dit*), l'adjectif indéfini *tout* et l'adverbe temporel *puis* (seulement *cela dit*).

Dans un souci de clarté, nous avons rendu compte de ces données dans le tableau ci-dessous (tableau 1) :

	<i>cela dit</i>	<i>ceci dit</i>
VALEURS		
– Purement anaphorique	XV ^e s. – XXI ^e s.	XVIII ^e s. – XXI ^e s.
– Contre-argumentative	XIX ^e s. – XXI ^e s.	XIX ^e s. – XXI ^e s.
POSITION		
– Initiale	XV ^e s.	XVIII ^e s.
– Médiane	XVII ^e s.	XX ^e s.
– Finale	XX ^e s.	XXI ^e s.
POSITION + VALEURS		
Initiale	Purement anaphorique / contre-argumentative	Purement anaphorique / contre-argumentative
– Médiane	Contre-argumentative	Contre-argumentative
– Finale	Contre-argumentative	Contre-argumentative
PRÉCÉDÉ DE		
	<i>mais, et, puis, tout</i>	<i>mais, et</i>

Tableau 1. Bilan des valeurs et des positions de *cela dit* et de *ceci dit*

Nous pouvons constater que, au-delà des divergences concernant les dates d'émergence (beaucoup plus tardive pour *ceci dit* que pour *cela dit*), la fréquence absolue (beaucoup plus élevée pour *cela dit* que pour *ceci dit*), la spécialisation de *ceci dit* dans les emplois narratifs (21 % des cas en français contemporain contre 9 % des cas pour *cela dit*) ou certaines différences distributionnelles (préférence pour la position finale face à la médiane pour *ceci dit*, l'inverse pour *cela dit*), les deux marqueurs en sont venus à partager certaines propriétés, y compris la répartition des sens en fonction de leur place dans l'énoncé. De façon plus spécifique, nous pouvons dire que la position initiale admet des emplois purement anaphoriques et des emplois contre-argumentatifs, alors que les positions médiane et finale n'admettent que la valeur contre-argumentative. Vu sous un autre angle, la valeur la plus ancienne (emploi purement anaphorique) est réservée à la position la plus ancienne (initiale), tandis que l'usage le plus récent (emploi à sens contre-argumentatif) s'est répandu dans les trois positions possibles (initiale, médiane et finale).

Parallèlement, nous pouvons nous demander si, en laissant de côté ces divergences – quelque peu mineures – que nous venons d'évoquer, il existe d'autres différences importantes entre les deux constructions ou si elles peuvent être interchangeables.

Afin d'élucider cette question, nous aborderons le fonctionnement des adverbes de lieu à la base de *cela dit* et de *ceci dit* : c'est-à-dire respectivement *ici* et *là*.

4. Les emplois des adverbes *ici* et *là*

4.1. Emplois d'*ici* en synchronie

Parmi les travaux des auteurs qui se sont penchés sur le fonctionnement de

l'adverbe *ici* en synchronie⁶, nous retiendrons ceux de Kleiber (2018) et de Vuillaume (2018) pour la finesse de leurs analyses. Les deux auteurs s'accordent à affirmer que l'adverbe de localisation *ici* (Kleiber, 2018 : 35) connaît de nos jours au moins trois types d'emplois :

- a) les emplois spatiaux,
- b) les emplois temporels,
- c) et les emplois textuels ou discursifs.

Kleiber (2018 : 37) s'oppose aux analyses « monofonctionnelles »⁷, car, par exemple dans les emplois spatiaux oraux et concrets, *ici* peut renvoyer à :

- la position du locuteur : (1) « Viens ici et aide-moi à soulever cette caisse ».
- une portion d'espace englobant la position du locuteur : (2) « Il fait chaud ici ! [dans cette salle / dans la ville / la région,... où se trouve le locuteur]
- un lieu que le locuteur désigne d'un geste : (3) « Pose le livre ici ! (Vuillaume, 2018 : 18, « librement inspiré de Kleiber (1993) »).

Les emplois spatiaux écrits présentent d'autres spécificités (Kleiber, 1993 ; Vuillaume, 2018, 18-19) ; les emplois spatiaux abstraits, encore d'autres.

Les emplois temporels résultent, en revanche, « assez facilement délimités, parce que *ici* y apparaît combiné à une préposition : [...] *jusque* : *jusqu'ici*, [...] *de* : *d'ici demain*, *d'ici (à) trois jours*, *d'ici là*, *d'ici peu*, [...] *dans...* *d'ici* : *dans dix ans d'ici*, [...] *à compter de* (peu usité) : *à compter d'ici deux ans* » (Vuillaume, 2018 : 25)⁸.

En ce qui concerne les emplois textuelles ou discursifs d'*ici* en synchronie, Vuillaume estime qu'ils doivent répondre à deux caractéristiques : « *ici* réfère à un fragment de discours ; [...] et il localise un événement discursif, i.e. un événement qui ne peut se réaliser que dans et par le discours (*dire, parler, ajouter, préciser*, etc.) » (Vuillaume,

⁶ Nous pouvons citer, pour n'en citer que quelques-uns, Vuillaume (1980), (2014) et (2018) ; Perret (1991) ; Kleiber (1993), (1998), (2008) et (2018) ; Smith (1995), Le Draoulec (2013a), (2013b) et (2018) ; Borillo et Le Draoulec (2013) ; Le Draoulec et Borillo (2013), Borillo (2018) ou Huyghe (2018). Notons également l'existence d'un numéro de *Langue française* (197, 2018) consacré justement à « Les domaines d'*ici* » et coordonné par Marcel Vuillaume.

⁷ « Les conceptions standard d'*ici* ne prêtent généralement guère d'attention à la distinction [...] que nous venons d'opérer. En définissant *ici*, de manière monofonctionnelle, comme étant :

- soit le lieu où se trouve le locuteur / se trouvent les interlocuteurs (Klein 1982),
- soit un endroit proche du locuteur (Berrendonner, 1979 : 343),
- soit le lieu de l'occurrence d'*ici* (Perret 1991) » (Kleiber, 2018 : 37).

⁸ Nous devons à Le Draoulec et à Borillo les études les plus approfondies des valeurs temporelles d'*ici* (Le Draoulec, 2013a, 2013b et 2018 ; Borillo et Le Draoulec, 2013 ; Le Draoulec et Borillo, 2013 ; Borillo, 2018).

2018 : 26). Voici l'un des exemples que l'auteur utilise pour illustrer ses propos (exemple 33) :

(33) « Et pourtant il ne faut pas avoir peur de la vérité parce qu'elle seule est belle. Quand je parle ici de la vérité, sans doute je veux parler d'abord de la vérité scientifique ; mais je veux parler aussi de la vérité morale, dont ce qu'on appelle la justice n'est qu'un des aspects » (Poincaré, *La valeur de la science*, 1911 ; cité par Vuillaume, 2018 : 27).

Selon Vuillaume, *ici* peut référer dans ces emplois à l'endroit du texte où apparaît son occurrence, à l'ensemble du texte qui le contient, ou bien à un fragment du texte en amont. Dans les emplois textuels, *ici* peut donc posséder une certaine capacité anaphorique.

À côté de ces trois grands emplois, un quatrième usage a été repéré : les emplois « abstraits » – déjà évoqués par Kleiber (2008 : 116) – ont fait l'objet d'une étude minutieuse de la part de Huyghe (2018). Il s'agit d'usages où *ici* renvoie à un élément du contenu contextuel, comme dans (34) :

(34) « Même à proximité de localités très peuplées, les sentiers de montagne sont incommodes et mal signalés, les nombreux vieux châteaux tombent en ruine et sont envahis par la végétation. Les points de repos pour le randonneur fatigué manquent presque partout. À l'époque française, peu de choses ont été faites. Ce qui l'a été tombera en ruine si ceux qui aiment leur ancienne ou leur nouvelle patrie n'y remédient pas d'une main énergique. Il s'agit ici d'une affaire privée. L'état ne pourra s'engager que dans un deuxième temps » (www.club-vosgien.eu, exemple cité par Huyghe, 2018 : 70)

Dans ce type d'emploi, « *ici* fait strictement référence à des éléments de contenu disponibles en contexte. [...] Il n'y a ici ni référence temporelle ni ancrage textuel direct, mais renvoi à des informations présentes dans le contexte, faisant partie du savoir partagé des locuteurs au stade d'occurrence d'*ici* » (Huyghe, 2018 : 72). Nous sommes à nouveau face à un emploi de type anaphorique.

4.2. Emplois d'*ici* en diachronie (et révision du système des adverbess déictiques du français)⁹

L'examen des emplois médiévaux d'*ici* confirme, comme l'avait signalé Kleiber (2018), que « *ici* désigne avant tout l'endroit déterminé par un locuteur » (Capin, 2018 : 54).¹⁰

⁹ Les principales études consacrées aux adverbess *ici* / *là* en diachronie sont celles de Foulet (1954), Perret (1991), Smith (1995) et Capin (2018).

¹⁰ Un autre adverbe pouvait également impliquer un lieu déterminé par la présence du locuteur : *ça* (Capin, 2018 : 55). La différence entre ces deux adverbess est que *ça* est une « sorte de *ici* + mouvement, vestige du système latin à opposition très marquée entre le lieu avec et sans mouvements » (Perret, 1991 : 141). *Ça* va donc être employé dans des cas désignant le locuteur et impliquant un certain mouvement, usage que peut aussi avoir *ici* (Capin, 2018 : 56). Même si l'on admet qu'*ici* et *ça* pouvaient être interchangeables dans certains contextes, « *ça* pourrait impliquer plutôt un désengagement du locuteur, à

Concernant la valeur des adverbes *ici* et *là*, beaucoup d'auteurs – notamment Foulet (1954) – considèrent que leur différence en ancien et en moyen français réside dans l'expression de la proximité et de l'éloignement, respectivement, par rapport au locuteur (Smith, 1995 : 43). Toutefois, « à un moment donné de la langue post-classique, la nature de l'opposition entre ces deux termes s'est modifiée, de sorte que *là* a commencé à empiéter sur le domaine sémantique de *ici* » (Smith, 1995 : 43).¹¹

L'adverbe *ici* a également connu des emplois temporels en ancien français : pour activer ce sens il faut qu'une expression temporelle (un substantif, un adverbe ou une préposition indiquant le temps ou la durée) vienne le mettre en relief (Capin, 2018 : 62)¹².

Enfin, *ici* pouvait avoir en ancien français des emplois textuels ou « épistémiques », notamment ceux « qui servent à structurer le récit à un moment du développement des techniques narratives où la division en chapitres n'est pas encore en place » (Capin, 2018 : 63).¹³

En somme, bien qu'il ait perdu certains de ses emplois médiévaux et qu'il en ait cédé une partie à *là*, *ici* garde les mêmes grands types d'emplois dans la langue ancienne qu'en français contemporain (à savoir des emplois spatiaux, temporels et textuels).

Nous pouvons à ce moment observer un certain parallélisme entre les emplois d'*ici* et de *là* et ceux de *cela dit* et de *ceci dit*. Les deux paires connaissent tout d'abord un emploi temporel, même s'il faut noter que la valeur temporelle de l'adverbe *ici* est chronologique (elle indique un instant précis) alors que celle de *ceci dit* est dérivée de la succession de deux actions dans le récit. À leur tour, les emplois de *cela dit* et de *ceci*

l'inverse de *ci* qui traduirait l'engagement du locuteur, puisque l'identification du lieu passe habituellement par lui » (Capin, 2018 : 57). Ce qui est, en tout cas, important est qu'(i)ci aurait eu des emplois plus englobants en ancien français qu'en français moderne (Capin, 2018 : 57), puisque certains de ses emplois anciens ne seraient plus possibles aujourd'hui : « Par Romenie se sont acheminé / De ci a Rome ne s'i sont aresté » (*Couronnement de Louis*, c. 1120, 23) > 'Par Roménie se sont acheminés. (De là) (jusqu'à Rome), ils ne se sont pas arrêtés' (exemple et version en français contemporain tirés de Capin, 2018 : 58).

¹¹ À ce sujet, Foulet commente : « Un véritable bouleversement s'est produit dans ce coin de la langue. Voici ce qu'on entend tous les jours : « Y a-t-il longtemps que vous êtes là ? – Non, je suis là depuis cinq minutes ». Tout le moyen âge et peut-être toute l'époque classique auraient dit : « Je suis ici » » (Foulet, 1954 : 454).

¹² Exemple d'emploi temporel : « Mes un bref terme ne dunez / E de ço me purpenserai / Ci K'a vint jurz vus respundrai » (Hue de Rotelande, *Ipomedon*, c. 1180, 148) > 'Mais ne donnez pas un court terme et j'y réfléchirai : d'ici vingt jours, je vous répondrai' (exemple et version en français contemporain tirés de Capin, 2018 : 62).

¹³ Exemple d'emploi textuel ou « épistémique » : « Ci commencent li sermon saint Bernart k'il fait de l'aent et des altres testes » (Sermons de St Bernard, fin XII^e siècle, 1) > 'Ici commencent les sermons de Saint Bernard, sermons qu'il fait à l'occasion de l'Avent et des autres fêtes' (exemple et version en français contemporain tirés de Capin, 2018 : 64).

dit servant à changer de topique pourraient trouver leur équivalent dans les emplois textuels d'*ici* et de *là*, car tous deux peuvent être anaphoriques et renvoyer à un fragment précis d'un discours précédent. Enfin, les emplois contre-argumentatifs de *cela dit* et de *ceci dit* pourraient avoir leur pendant dans les emplois abstraits d'*ici* et de *là*, car tous deux sont également anaphoriques et peuvent reprendre une idée ou même « un assemblage conceptuel complexe » (Huyghe, 2018 : 73), consistant en un agencement d'idées ou de notions (Huyghe, 2018 : 73).

Mais quelles sont les différences entre *cela dit* et *ceci dit* ?

5. Divergences entre *ceci dit* et *cela dit*

Jusqu'à ce jour la seule différence explicitement évoquée entre ces deux marqueurs est celle énoncée par les puristes. En effet, l'Académie Française condamne l'usage de *ceci dit*, car elle estime que *ceci* annonce ce qui va venir (il est cataphorique) et que son emploi anaphorique est abusif (<https://www.academie-francaise.fr/ceci-dit-pour-cela-dit>). À ce sujet, Grevisse (2011 : 941) déclare que la règle cataphore / anaphore n'a rien de rigide et que les formes en *-ci* sont assez souvent employées pour désigner quelque chose qui précède (sans qu'il y ait une opposition nette avec quelque chose de plus éloigné), jugeant les protestations de l'Académie Française peu pertinentes.

Dannel (1990) a voulu examiner les dissimilitudes entre les pronoms démonstratifs *cela* et *ceci*, notamment dans les emplois où les deux formes peuvent se concurrencer. D'après lui, en termes de fréquence, *cela* représente la forme non marquée, et *ceci*, la forme marquée (Dannel, 1990 : 198). Cette différence quantitative admet toutefois une nuance : « dans les cas où l'aspect déictique est très prononcé par rapport à l'aspect référentiel [...], la fréquence de *ceci* tend à augmenter » (Dannel, 1990 : 211).

Revenant aux divergences entre les adverbes déictiques spatiaux à la base de ces pronoms démonstratifs, Perret (1991) signale que le déséquilibre du système de repérage spatial du français moderne vient justement de la concurrence entre *ici* et *là* pour référer à l'espace de l'énonciation (Perret, 1991 : 142) – même si le choix est beaucoup plus contraint qu'on ne le croit (Perret, 1991 : 148). L'opposition du système moderne repose sur une opposition entre deux formes marquées (*ici* et *là-bas*) et une forme non-marquée (*là*) et est articulé autour d'une opposition /spatiale/ vs. /situationnelle/. En d'autres mots, « *ici* et *là-bas* seraient réservés à la localisation strictement spatiale, tandis que l'embranchement situationnel (et en particulier les emplois existentiels) serait assuré par la forme " non marquée " *là* » (Perret, 1991 : 142). Par conséquent, l'opposition *ici* / *là* s'effectuerait selon que les emplois soient strictement locatifs (*ici*) ou situationnels – notamment existentiels – (*là*) (Perret, 1991 : 152). L'auteure souligne que « entre la langue de la fin du Moyen Âge et la nôtre, l'opposition *ici* / *là* a complètement changé d'articulation : le trait pertinent n'est plus la suiréférentialité, qui liait *ci* / *ici* à l'espace

de l'énonciateur de l'occurrence, et en excluait *là* – trait qui s'est maintenu dans l'opposition *ici / là-bas* ; la distribution des deux adverbes s'effectue maintenant entre emplois spatiaux et emplois " existentiels ", que le locuteur soit ou non concerné » (Perret, 1991 : 152).¹⁴

Smith (1995) partage aussi l'idée d'un changement dans les valeurs d'*ici* et *là* dans l'histoire du français, mais il la justifie autrement : « Entre le moyen français (ou peut-être même le français classique) et la langue contemporaine, il y a eu évolution de la valeur fondamentale de *ici*, qui [...] est passée de [+ PROCHE] à [+ LOCUTEUR]. » (Smith, 1995 : 51) Bien évidemment, ce n'est pas seulement la valeur de *ici* qui s'est modifiée : « le changement bouleverse [...] toute l'opposition entre *ici et là*. Une fois que *ici* exprime l'engagement du locuteur, *là* exprimera le contraire ; ce qui détermine le rapport entre les deux termes ne sera plus le trait [± PROCHE] mais plutôt le trait [± LOCUTEUR]. *Ici* devient une espèce d'adverbe modal ; *là* son homologue amodal. » (Smith, 1995 : 52). Qui plus est, le même changement qui s'est opéré entre *ici* et *là* est vraisemblablement intervenu dans les sous-systèmes déictiques parallèles (à savoir *voici / voilà, ceci / cela*, etc.) (Smith, 1995 : 52).

En accord avec Smith (1995), et étant donné que ce bouleversement dans les valeurs d'*ici* et *là* qui s'est produit à un moment de la diachronie du français s'est quelque part reflété dans les systèmes dérivés, nous pourrions considérer que *cela dit* représente la forme non-marquée de la paire par sa fréquence (beaucoup plus élevée) et – d'un point de vue énonciatif – par le non-engagement du locuteur, et *ceci dit*, la forme marquée.

Conclusion

Nous avons montré dans cette étude que, d'un point de vue sémantico-pragmatique, les deux marqueurs *cela dit* et *ceci dit* présentent les mêmes usages, et ce en synchronie comme en diachronie : des emplois anaphoriques narratifs, des emplois anaphoriques servant à changer de topique et des emplois contre-argumentatifs. L'ordre d'apparition de ces usages est en concordance avec le modèle dynamique du sens proposé par Capin (2018), qui envisage l'ensemble des emplois sous forme d'un *continuum* ou d'une gradation (Capin, 2018 : 53). En effet, ce modèle « considère les emplois de contenu référentiel (l'espace et le temps) comme des emplois de base [...]. C'est sur cette base qu'apparaissent les emplois textuels, qui impliquent un contenu épistémique faisant appel à la connaissance et à la perception du locuteur / scripteur.

¹⁴ Perret fournit les exemples suivants pour illustrer ses propos :

*Il fait froid, ici (/ * là)*

*Là (/ * ici), il fait froid / chaud*

Selon elle, « Le premier énoncé se dira en entrant dans une pièce (localisation spatiale), le second sera prononcé, par exemple, après avoir mis en marche le chauffage, ce qui change les circonstances générales de l'énonciation (ancrage situationnel de l'énoncé) » (Perret, 1991 : 152).

Les emplois indiquant un acte de parole [...] – autrement dit, les emplois de marqueur discursif – constituent le dernier degré de cette échelle » (Capin, 2018 : 53).

D'un point de vue syntaxique, il faut noter que les deux marqueurs connaissent une évolution distributionnelle analogue, bien qu'à des dates légèrement différentes : tous deux se déplacent depuis leur position initiale absolue vers la droite de l'énoncé, jusqu'à pouvoir se situer en position médiane, en incise, ou bien finale détachée.

Enfin, les marqueurs *cela dit* et *ceci dit* semblent avoir hérité des propriétés des adverbes déictiques à leur base (*ici* et *là*) : d'un côté, il semble exister un certain parallélisme entre leurs emplois (temporels, textuels, abstraits) ; de l'autre, *cela dit* et *ceci dit* répliqueraient un tant soit peu les divergences entre *ici* et *là*, notamment l'engagement / désengagement du locuteur, ce qui, ajouté à sa fréquence beaucoup plus élevée, fait de *cela dit* la forme non marquée de la paire et de *ceci dit*, la forme marquée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ÁLVAREZ-PRENDES, Emma (2023) : *La concesividad en español y en francés contemporáneos: del prototipo a los casos marginales*. Paris, Peter Lang (coll. Sprache - Gesellschaft - Geschichte, 18).
- ÁLVAREZ-PRENDES, Emma (sous presse) : « Les marqueurs *cela dit*, *ceci dit* et *quoi qu'on dise* : anaphore, polyphonie et concession », in J.-Cl. Anscombe, L. Rouanne & G. Kleiber (éds.), *Histoires de dire 3. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe « dire »*, Berne, Peter Lang.
- BORILLO, Andrée (2018) : « *Jusqu'ici*, représentant modèle d'une sous-catégorie d'adverbes déictiques temporels ». *Langue française*, 197, 117-133.
- BORILLO, Andrée & Anne LE DRAOULEC (2013) : « *Jusqu'ici / jusque là* entre espace et temps ». *Cahiers Chronos*, 26, 387-408.
- CAPIN, Daniela (2018) : « Petite contribution à l'histoire d'*ici* : (*i*)*ci*, *ça*, *la* en Ancien Français ». *Langue française*, 197, 51-67.
- CHAROLLES, Michel ; Sascha DIWERSY & Denis VIGIER (2017), « Évolution des emplois des marqueurs de topiques de discours dans *Le Figaro* de la fin du XIX^e et du début du XXI^e siècles ». *Langages*, 206, 85-104.
- DANEL, Karl Johan (1990) : « Notes sur la concurrence entre *ceci* et *cela* en français moderne ». *Studia Philologica*, 62, 195-212.
- FOULET, Lucien (1954) : « L'effacement des adverbes de lieu *ici*, *la* et leur groupe ». *Romania*, 75, 433-456.
- GREVISSE, Maurice (2011) : *Le bon usage*. Bruxelles, Duculot.
- HUYGHE, Richard (2018) : « *Ici* et la localisation abstraite ». *Langue française*, 197, 69-83.

- KLEIBER, Georges (1989) : « Référence, texte et embrayeurs ». *Semen* [en ligne], 4. URL : <http://journals.openedition.org/semen/6813> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.6813>
- KLEIBER, Georges (1993) : « L'espace d'ici : sur la pragma-sémantique des adverbes spatiaux. Le cas d'*Il fait chaud ici* ». *Cahiers de linguistique française*, 14, 85-104.
- KLEIBER, Georges (1998) : « Dimensions du contexte : écrit *vs* oral », in M. Bilger, K. van den Eynde & F. Gadet (éds), *Analyses linguistiques et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Leuven/Paris, Peeters, 123-134.
- KLEIBER, Georges (2008) : « Comment fonctionne *ici* ». *Cahiers Chronos*, 20, 113-145.
- KLEIBER, Georges (2018) : « *Ici* en glanures ». *Langue française*, 197, 35-49.
- LE DRAOULEC, Anne (2013a) : « De *loin* à *ici* en passant par *là* : quelques adverbes entre espace et temps », in T. Asic & K. Melic (éds.), *2e colloque international DEAF 2 (Dire, écrire, agir en français) – La langue et la littérature à l'épreuve du temps*. Kragujevac, Serbie, 203-218. hal-00937399
- LE DRAOULEC, Anne (2013b) : « Des adverbes entre espace et temps. Le cas singulier de *ici*, *d'ici*, *jusqu'ici* ». *Faits de langues*, 42, 87-107.
- LE DRAOULEC, Anne (2018) : « “ Ici commence le court bonheur de ma vie ” : *ici* temporel dans la narration ». *Langue française*, 197, 101-116.
- LE DRAOULEC, Anne & Andrée BORILLO (2013) : « Quand *ici*, c'est maintenant ». *Langue française* 179, 69-87.
- MOESCHLER, Jacques & Nina DE SPENGLER (1982) : « La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle ». *Cahiers de linguistique française*, 4, 7-36.
- PERRET, Michèle (1991) : « Le système d'opposition *ici*, *là*, *là-bas* en référence situationnelle ». *Linx*, hors série 3, 141-159.
- ROSSARI, Corinne (2005) : « *Cela dit*, un marqueur de prise de conscience ». *Langues et langage* 12, 87-101.
- SMITH, John Charles (1995) : « L'évolution sémantique et pragmatique des adverbes déictiques *ici*, *là* et *là-bas* ». *Langue française*, 107, 43-57.
- VUILLAUME, Marcel (1980) : *La deixis en allemand*. Thèse d'État, Paris IV.
- VUILLAUME, Marcel (2014) : « *Ici* et la deixis textuelle », in F. Hrubaru & E. Moline (éds.), *La polysémie dans tous ses états*. Cluj, Éditions Echinox, 77-91.
- VUILLAUME, Marcel (2018) : « *Ici*, un déictique pas tout à fait comme les autres ». *Langue française*, 197, 5-34.
- VUILLAUME, Marcel [éd.] (2018) : « Les domaines d'*ici* ». *Langue française*, 197.
- WATANABE, Jun-ya (2020) : « Étude contrastive de quelques connecteurs formés sur le verbe dire en français et en japonais : *ceci dit*, *cela dit*, *to-wa-ie* et *to-itte-mo* ». *Langages*, 220, 21-42.